

No. 387

Eglise et Société

Peter Schallenberg / Thomas Berenz

Economie de marché sociale pour l'Europe?

(traduit de l'allemand par Mme A. Elmendorff-Pfeifer, Düsseldorf)

Cet article a été publié dans la série "Kirche und Gesellschaft" (Eglise et Société) éditée par le Centre Catholique des Sciences Sociales (KSZ) à Mönchengladbach

Au milieu de certainement la plus grande preuve pour la communauté des Etats européens depuis sa fondation les évêques de la Commission des Conférences Episcopales de la Communauté Européenne (COMECE) ont averti en janvier 2012 avec la déclaration " Une communauté européenne de solidarité et de responsabilité" de permettre de faire arrêter l'intégration européenne dans la situation actuelle. Il serait plutôt nécessaire de continuer à développer le marché intérieur européen sur la base d'une *économie de marché sociale compétitive* qui depuis le Traité de Lisbonne est qualifiée d'idée directrice de l'Union Européenne. Dans ce contexte non seulement les intérêts économiques se trouvent au premier plan: "Aujourd'hui l'économie de marché sociale doit être européenne afin de pouvoir survivre dans la compétition mondiale, afin de pouvoir offrir une protection sociale efficace encore aux plus faibles et pour pouvoir répondre durablement aux défis de la protection de l'environnement et du climat" (COMECE no. 24). Mais l'économie de marché sociale qui en tant que formule politique a déjà été introduite dans divers traités nationaux en Europe, peut-elle en fait devenir un modèle de réussite sur le plan global? Quelles sont les bases de l'économie de marché sociale et peuvent-elles au fond être européanisées?

La fin d'une histoire de réussite?

« L'idée de Walter Eucken, de Ludwig Erhard, de leurs combattants et de leurs étudiants est très vive et est orientée vers l'avenir non seulement pour l'Allemagne tout entière, mais pour beaucoup d'autres pays. Un modèle réussit de nouveau en Europe et pour toute l'Europe! »¹ Presqu'euphoriques étaient les déclarations de Otto Schlecht, durant de longues années ministre d'Etat au Ministère Fédérale des Affaires Economiques, qu'il avait données peu avant d'avoir quitté son service actif au début de 1990 sur le modèle de l'économie de marché sociale. Comme jeune rapporteur sous Ludwig Erhard et Alfred Müller-Armack il avait vécu de très près aux postes de commande politiques les débuts

de cette image directrice de la politique économique et sociale et ses réussites évidentes dans les soi-disantes *années du miracle économique* de la République Fédérale encore jeune. Comme *conscience d'ordre politique du gouvernement fédéral* Schlecht s'est engagé pendant toute sa vie pour le respect des principes de l'économie de marché et il se sentait donc comme « fascinant et ravissant »² de voir que l'économie de marché sociale se trouvait après la chute du communisme en face d'une nouvelle époque florissante. Cependant, si l'on suit le moraliste économique Peter Koslowski, professeur à Amsterdam, cette époque est déjà venue à terme avant de prendre de la vitesse. Dans le cadre d'un symposium sur la capacité d'avenir de l'économie de marché sociale en 2006 Koslowski a donné plutôt une prévision désolante : Selon lui l'économie de marché sociale, dans sa forme actuelle en tant qu'ordre économique et social est arrivée à son terme, parce que l'application de ses principes fondamentaux, avant tout du principe de solidarité, est arrivée à son terme. Du côté du peuple il ne serait plus possible d'atteindre le consentement nécessaire pour le maintien de l'économie de marché sociale quant à la validité des principes de solidarité et de subsidiarité. Par conséquent la fin de l'applicabilité des principes marquerait en dernier lieu aussi la fin de l'ordre économique et social lui-même.³

La contradiction qui se fait jour déjà ici dans les opinions et jugements courants de l'économie de marché sociale exige en fait de se rendre compte à nouveau de ses bases et de demander si ce modèle de politique économique et sociale ne pâlit pas de plus en plus ou s'il ne remplit pas toutes les conditions pour contribuer à l'organisation de l'intégration européenne, justement en face des crises économiques et financières actuelles.

Une remarque sur la qualité de la réputation de l'économie de marché sociale au sein de la société se trouve dans une enquête représentative de l'Institut de Démoscopie Allensbach de janvier 2010: D'après cette enquête seulement 38 % des personnes interrogées ont une opinion positive de l'économie de marché sociale, 48 % la critique comme

n'étant pas réellement sociale. Une enquête de l'Institut de la Science Sociale Appliquée (infas) de mars 2011 atteint le même résultat. Sur l'affirmation qu'en Allemagne une économie de marché sociale existe 14 % des personnes interrogées sont « parfaitement » d'accord et 57 % « plus ou moins ». Au total 30 % ne sont « pas plus ou moins » d'accord ou « pas du tout » d'accord. Et aussi ici les personnes interrogées sont très préoccupées que sous aspect social existe une différence essentielle entre la perspective et la réalité qui selon leur opinion, en particulier en ce qui concerne les domaines du marché de travail, de la justice de la formation professionnelle et des chances de participation sera encore plus grande à l'avenir. Naturellement les résultats des enquêtes rendent attentifs toute oreille sensible à l'éthique sociale. Ils démontrent des incertitudes et de la méfiance vis-à-vis de la stabilité et de l'efficacité d'un système économique autrefois réussi et promettant au fond de succès. Par suite des crises sur les marchés financiers internationaux, de la crise économique et la crise monétaire européenne actuelle la confiance en l'économie du marché a baissé. Elle a été remplacée par des préoccupations et peurs autour de la stabilité d'un système social qui est étroitement, même presque inséparablement lié avec le système économique et social de l'économie de marché sociale et dont les colonnes supportant de la solidarité et de la subsidiarité ont commencé d'osciller très fort.

Mais est ainsi donnée la preuve de la thèse selon laquelle l'on peut parler de la fin de l'économie de marché sociale, même en face des faits et expériences évidents des dernières années qu'il faut parler de la fin de l'économie de marché sociale? Mais ne serait-il pas la nécessité de l'heure de faire sonner en commun avec le glas pour un système économique transmis par tradition orale, pour l'époque de modèles économiques alternatifs peut-être plus modernes et capables de subsister à l'avenir? Un nouveau regard sur les résultats des enquêtes sur l'économie de marché sociale devrait avertir de tirer des conclusions trop prématurées. Car non seulement l'acceptation de l'économie de marché sociale s'est accrue par rapport aux années précédentes - et ainsi aussi

par rapport aux années avant les crises -, mais au total 43 % des personnes interrogées sont persuadées qu'il n'existe pas du tout une meilleure alternative à l'économie de marché sociale. En outre, des analyses des crises économiques financières rendent claires que ce n'est pas le système de l'économie de marché sociale comme tel qui était le problème originaire ou a même déclenché des crises et leurs conséquences. Il était plutôt ainsi qu'à côté d'autres déclencheurs une tendance presque déchaînée à optimiser les profits du côté des entreprises, des banques et d'agents boursiers a eu pour résultat qu'au sein de ce système les principes de liberté, de responsabilité et d'ordre sont devenus déséquilibrés. Des intérêts de groupes puissants de spéculateurs ont remplacé dans une mesure croissante un rapport équitable des intérêts particuliers et de la communauté globale. L'agir financier d'après « un modèle faux de marchés effrénés »⁴ s'est concentré au rendement de capital lucratif, mais non pas à l'homme et au salut public. La demande qu'un *Etat doit* être fort qui à la suite de ces événements était à entendre et que l'on entend toujours repose sur la connaissance qu'une économie financière ou de marché sans réglementation d'ordre politique, sans un ordre cadre clairement défini et sans des mécanismes de contrôle ne peut exister. Un tel système économique dégrade forcément le droit fondamental de la liberté pour *tous* les hommes et a entraîné des injustices inacceptables.

L'économie de marché de marché a besoin de l'ordre

Cela n'est pas du tout une nouvelle connaissance. Elle nous mène - bien que seulement de façon fragmentaire - aux racines de l'économie de marché sociale. Ses pères spirituels, un groupe de chrétiens protestants et catholiques autour de l'économiste et fondateur de l'école de Fribourg (Allemagne) de l'*ordoliberalisme* Walter Eucken (1891 - 1950), avaient vécu que l'image directrice écono-politique du libéralisme du "Laissez-faire", comme il s'était développé au 19^{ème} siècle en Europe et dans lequel l'Etat crée seulement une structure juridique, mais laisse la compétition du marché à elle-même, ce que ne signifiait pas en même temps plus de liberté pour l'individu. Des blocs puissants privés qui

s'étaient formés sous forme de cartels et de monopoles Par suite du libéralisme mercantile empêchaient plutôt l'exécution des droits de liberté d'autres personnes, entraînaient une fission des classes de la société et pour beaucoup d'hommes une grande détresse financière. En vertu de ces expériences avec la forme monopoliste de concentration de la puissance financière les Etats Unis ont décrété les premières lois anti-trust déjà en 1890. Mais aussi l'autre extrême, à savoir le pilotage central de processus financiers par l'Etat, comme il était opéré de façon massive en Allemagne par les socialistes nationaux et dans les décennies suivantes par des dictatures socialistes, n'a pas résolu le problème de la puissance qui menace la liberté mais transfère seulement la puissance aux mains de l'Etat.⁵

En aucun cas les deux extrêmes ne se laissent justifier par la seule perspective socio-éthique. Ils subordonnent l'homme à l'économie, l'élève au *Homo oeconomicus*⁶, à un sujet purement orienté vers la productivité, l'efficacité et l'accroît de capital. Mais cela contredit véhément son auto-responsabilité et sa liberté et donc aussi la dignité propre à l'homme qui doit être protégée dans n'importe quelles circonstances. Par conséquent Eucken aurait peut-être été tout à fait d'accord avec Pape Jean Paul II qui en 1991, après l'effondrement du communisme et avec référence aux causes de l'effondrement de son système économique a écrit dans son Encyclique *Centesimus annus*: « Ici il ne s'agit pas seulement d'un problème, mais plutôt des conséquences d'une violation des droits humains à l'initiative économique, à la propriété et à la liberté dans le domaine de l'économie. Il s'y ajoute la dimension culturelle et nationale. L'on ne peut pas comprendre l'homme unilatéralement sous les aspects de l'économie et pas non plus en vertu de la simple appartenance à une classe ». (No. 24).

En vertu de leur analyse les intellectuels de l'Ecole de Fribourg dont les représentants les plus connus comprenaient à côté de Walter Eucken Alexander Rüstow, Franz Böhm et Wilhelm Röpke, cherchaient une forme d'économie tenant compte d'une efficacité économique et d'une liberté de l'homme qui a sa raison dans la dignité humaine. Pour les

intellectuels de Fribourg l'homme est le cœur et le noyau originaire l'économie. Toute efficacité économique doit être secondaire par rapport à l'homme. En images, mais de façon très pertinente Alexander Rüstow a trouvé la formule en caractérisant l'économie comme « servante de l'humanité ». Il continuait que l'économie « dans tous les points et en règle générale doit être mise dans le service de valeurs excédant l'économie et qu'en cas de conflits les valeurs excédant l'économie ont la priorité ».⁷

Ni la politique économique du Laissez-faire, ni le pilotage de processus économique par l'Etat - avant tout Eucken en est sûr - ne remplissent les conditions pour être en mesure de réaliser l'autodétermination et des conditions de vie dignes de l'homme, parce que dans les deux cas, comme il a été dit, la transformation totalitaire des processus économiques ne signifie pas *prospérité pour tout le monde*, mais signifie pour un grand nombre d'hommes la misère et la pauvreté et donc l'isolation sociale.

Dans ces circonstances seulement un compromis des deux extrêmes pouvait être pour Walter Eucken la base d'une politique économique fonctionnable efficace et avant tout digne de l'homme. Il défendait une compétition qui se distingue par une rivalité totale. Là où « une telle rivalité ne survenait d'elle-même, l'on devrait prendre soin que le processus économique se déroule autant que possible tellement que si une rivalité totale existait. »⁸ Il est le rôle de l'Etat de fixer au sein d'un cadre d'ordre peu de règles mais des règles claires et de surveiller que ces règles sont respectées. Cependant dans cet ordre d'idées il ne faut pas penser à une forme de paternalisme de l'Etat supprimant les propres lois d'une compétition gravée de la rivalité. L'Etat organise plutôt la compétition d'une manière que la fonctionnalité et le contenu social de la compétition sont maintenus et sauvegardés. Seul au sein de ce cadre le marché libre est vraiment libre et remplit sa fonction sociale. Selon la conception de Walter Eucken il s'agit de l'indépendance de la compétition des groupes d'intérêts financiers ou de l'Etat, la puissance desquels restreint la liberté d'autres personnes intéressées de participer à

la compétition.⁹ Seulement si en principe les mêmes chances de participation à la compétition sont accordées à *tout le monde*, il est possible de parler de justice sociale qui comme objectif d'une politique économique doit avoir la priorité par rapport aux aspects d'efficacité.

L'économie de marché a besoin de la péréquation sociale

Pour Alfred Müller-Armack (1901 - 1978) qui comme Walter Eucken s'est préoccupé, longtemps avant la fin de la deuxième guerre mondiale, d'un redressement social et financier de l'Allemagne après 1945, les analyses théoriques de l'orientation intellectuelle de l'Ecole de Fribourg qui à cause de la pensée d'ordre est dénommée *ordolibéralisme*, étaient très attrayantes. Encore avant que Ludwig Erhard, ministre des Affaires Économiques et plus tard Chancelier Fédéral, l'appelait dans son ministère d'abord comme directeur du département des principes, ensuite comme secrétaire d'Etat pour les affaires européennes, Müller-Armack formulait la notion de *l'économie de marché sociale* dans sa publication « *Wirtschaftslenkung und Marktwirtschaft* » (Régie économique et économie de marché) (1946) tenait ferme la forme de la compétition sous la surveillance de l'Etat. Il constatait bien que l'économie de marché comme telle a un caractère social, car elle est en mesure « d'offrir une quantité de biens plus grande et plus variable à des prix que le consommateur codétermine de façon décisive par sa demande et qui, grâce et aux prix plus bas, augmente la valeur réelle du salaire qui donc permet une satisfaction plus grande et plus large des besoins de l'homme ».¹⁰ Cependant il ne voyait pas garantie une protection sociale compréhensive par le marché. L'économie de marché « est seulement un instrument organisateur très utile mais aussi pas plus, et il serait une erreur fatale d'exiger de l'automatique du marché qu'elle crée un ordre social définitif et qu'elle se rend compte de sa propre initiative des nécessités de la vie gouvernementale et culturelle. Il faut plutôt ici placer sciemment l'ordre de l'économie de marché dans un ordre de vie empirique qui accomplit les rectifications et les suppléments nécessaires du processus de la production de biens ».¹¹ C'est aussi la raison pour laquelle Müller-Armack durant toute la vie faisait grand cas de ce que *le*

social dans sa combinaison terminologique impressionnante de l'économie de marché sociale est écrite (en allemand) toujours un « s » majuscule. Pour lui le social était beaucoup plus qu'un supplément décoratif bien réussi ou un annexe adjectival à la forme organisatrice de l'économie de marché, une forme qui tout d'abord doit être comprise purement sous l'aspect technique. Le social était plutôt un complément nécessaire où les forces du marché portent le développement de la sécurité sur le plan social et où le côté opposé garantit la fonctionnalité et le fonctionnement permanent du marché.¹² Pour Müller-Armack la nécessité devenait évidente par l'analyse de la logique du marché. Il reconnaissait très bien les avantages sociaux et économiques du marché libre: Un marché libre encourage les efforts de rendement personnels des participants du marché ; le jeu d'équipe libre de l'offre et de la demande augmente les innovations et le progrès technique. En outre, la coordination conforme au marché, de l'offre et de la demande promet une efficacité et l'approvisionnement en biens plus hauts qu'ils ne pourraient pas réalisés par la direction centrale du côté de l'Etat ou de groupements d'intérêt d'entreprises.

Mais en même temps il était clair pour Müller-Armack que ce système économique de l'économie de marché qui encourage la prospérité malgré son rendement productif inclut des risques que l'on ne peut jamais exclure desquels le participant marché ne peut se protéger que dans certaines conditions. Il est vrai que des cadres d'ordre et l'Etat peuvent empêcher des structures similaires aux cartels. Mais l'on ne peut jamais empêcher les risques inhérents à la logique du marché, comme la perte de l'emploi, l'insolvabilité en raison de cycles conjoncturels ou le refoulement de compétiteurs. Selon une diction de Joseph Schumpeter ils font part du « processus de la destruction créative » nécessaire¹³ qui doit précéder un développement continu véritable économo-innovatif. Mais il est compréhensible que personne ne s'exposerait à de tels risques du marché s'ils n'étaient supportés d'une obligation solidaire qui après un effondrement du marché, sous l'aspect de la justice sociale, plumerait les conséquences sociales et qui sous l'aspect de la subsidiarité ouvrirait de

nouvelles chances de participation. Mais non seulement le processus de la destruction est part de la logique du marché. La logique du marché a aussi pour élément que seulement celui a une chance de s'affirmer sur le marché et peut attendre un service rendu en échange qui rend lui-même un service sur le marché. Etant donné que l' .économie de marché, en vertu de cette logique propre à elle, ne peut pas accomplir une péréquation sociale compréhensive, Müller-Armack l'a complétée par un programme social très nuancé et compréhensif.¹⁴

En résumé l'on peut dire: "La conception de l'économie de marché sociale est fondée sur plus que la préoccupation de la capacité de fonctionnement d'un règlement de la compétition libre qui satisfait les exigences d'un Etat constitutionnel. A côté du fonctionnel il importe pour Müller-Armack (...) de trouver une formule fondamentale éthique pour la compatibilité des principes de réglementation de l'économie de marché et des principes de la péréquation sociale. Dans son optique le programme de l'économie de marché sociale est lié à l'exigence de créer une éthique sociale qui devait désamorcer aussi bien le conflit entre les systèmes de l'économie de marché et du dirigisme qu'aussi les conflits sociaux".¹⁵

L'économie de marché sociale un modèle pour l'Europe ?

A côté de la symbiose de sociabilité et de marché de péréquation sociale et de réussite financière, la conception de l'économie de marché sociale devient de plus en plus attrayante grâce à un autre aspect. Alfred Müller-Armack le souligne spécialement: « La conception de l'économie de marché sociale est (....) une pensée de style progressive, dans l'attente de son façonnement non seulement en Allemagne mais dans le reste du monde, - bien que non pas seulement toujours sous le même chiffre, mais cependant sous l'aspect de la matière - s'impose forcément ». ¹⁶

L'économie de marché sociale n'est pas une institution ou un ordre économique bien définis. Elle est plutôt un modèle de politique économique extrêmement flexible, basé sur les principes fondamentaux de liberté et de justice sociale et qui est lié à certaines idées

anthropologiques, mais qui peut et doit être adapté à la situation économique et sociale changeant en permanence afin que le modèle reste en fonction. Le processus de transformation des pays de l'Europe centrale et orientale après l'effondrement du communisme qui malgré tous les problèmes encore à résoudre peut être qualifié de réussite, a prouvé de façon impressionnante la capacité d'adaptation de l'économie de marché sociale.

Cependant l'on peut mettre en doute de façon critique si une révision et un façonnement modernes ont eu lieu au passé quant à la conception de la « pensée de style » du côté de l'économie de marché. En ce qui concerne l'Allemagne, Prof. Dr. Michael Hüther, directeur de l'Institut der deutschen Wirtschaft (Institut de l'Economie Allemande) à Cologne a constaté lors d'un congrès sur 60 ans d'économie de marché sociale que « la politique d'ordre allemande qui quant à sa conception se cache derrière la notion d'économie de marché sociale (...)n'a jusqu'ici - ni de façon conséquente, ni de façon consistante - pas été l'objet d'une telle révision dans les conditions actuelles.¹⁷ L'économie de marché sociale a été diluée au cours des décennies. Elle offre beaucoup moins de chances et - cela se reflète aussi dans les résultats des enquêtes mentionnés plus haut - elle peut par conséquent déployer beaucoup moins d'effets sociaux comme au fond il lui était possible. Mais justement en face des marchés financiers agissant sur le plan international, des expériences et des conséquences des crises économiques et financières mondiales il devient évident que non seulement sous l'optique de l'Etat national l'économie de marché sociale a besoin d'un développement continu et d'une nouvelle orientation tant sur le plan moral qu'en vue de la responsabilité consciencieuse. Le système économique global, lui aussi, dépend d'un ordre au sens de l'économie de marché sociale dans laquelle l'efficacité économique et les prémisses socio-générales doivent être respectées. Il s'y ajoute que les développements démographiques, le réchauffement du climat et la pénurie en ressources exigent que le façonnement de l'économie de marché sociale vise de plus en plus des buts méta-économiques.

Il faut donc – comme nous l’avons vu tout à fait dans le sens de Alfred Müller-Armack - beaucoup apprécier que par le Traité (de réforme) de l'Union Européenne, réalisé avec peine, le terme *économie de marché sociale* a été introduit pour la première fois dans un traité international. Le Traité de l'UE, signé le 13 décembre 2007 à Lisbonne par les 27 chefs d'Etat ou gouvernementaux et qui est entré en vigueur presque deux ans plus tard le 1er décembre 2008, prévoit comme destination commune des Etats membres et comme but du marché intérieur un « développement persistant de l'Europe sur la base d'une croissance de l'économie et de stabilité des prix, une économie de marché sociale hautement compétitive qui vise le plein emploi et le progrès social, ainsi qu'une haute mesure de protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de l'environnement »¹⁸ Cet aveu explicite ds Etats membres de l'UE n'est pas bien entendu mais le résultat d'une longue discussion au début de laquelle le terme de l'économie de marché sociale était très contesté.¹⁹ L'économie de marché sociale était considérée en premier lieu comme modèle allemand, reflétant une situation spécifique d'après-guerre et qui sur le plan européen était confronté toujours avec une série de traditions de politique économique. Pour ne pas violer le commandement, de la neutralité la Commission Européenne s'abstenait d'une fixation sur ce modèle ou sur un autre modèle. Cependant un examen de la constitution d'économie européenne démontre "que le modèle politique d'ordre européen est clairement imprimé par l'économie de marché sociale. Cela vaut surtout pour l'importance de la conception compétitive sous la forme de marchés ouverts et de la compétition libre et il vaut - selon Maastricht - surtout aussi pour l'ordre européen monétaire. L'ordre européen de compétition repose sur les mêmes idées de compétition théorétiques qui sont aussi la base de la loi allemande contre les restrictions de compétition ».²⁰

Bien que le terme de l'économie de marché sociale compétitive ait été introduit dès maintenant dans le Traité de l'UE et est ainsi un élément du droit primaire européen, le façonnement de son contenu est encore ouvert. Les évêques de la COMECE ont également participé au débat

comment peut être atteint le but d'une économie de marché sociale européenne et comment ce système peut être façonné. Leur aide-mémoire mentionné plus haut traite, en cinq chapitres, d'abord des bases culturelles de l'économie de marché sociale, ensuite de l'aspect déjà abordé par Pape Benoît XVI dans son Encyclique *Caritas in veritate* (2009) de l'agir libre et charitable au-delà de la justice d'échange, alors de la relation entre l'économie de marché et la compétition, puis de la politique sociale et enfin du principe de la persistance écologique en tant qu'une des bases de l'économie de marché sociale. Même s'il duré longtemps avant que la doctrine sociale catholique l'a reconnu - finalement ce processus a duré jusqu'à la fin du 20ème siècle et vivait son sommet en 1991 avec l'Encyclique *Centesimus annus* de Pape Jean Paul II dans « une sorte de zénith de la réconciliation entre l'économie de marché sociale et les points de départ fondamentaux de la doctrine sociale catholique » ²¹ - il existe, en regardant les principes anthropologiques, sociaux et éthiques, une proximité non pas à négliger entre la conception de l'économie de marché sociale et la doctrine sociale catholique. Cela vaut surtout pour l'interprétation de l'homme comme personne ainsi que pour la compréhension y basée de la société et des institutions sociales qui doivent servir le développement de la personnalité.

Bien que les évêques développent une conception se sentant obligée à l'économie, à l'écologie et à l'orientation sociale dans la même mesure, son affirmation claire du modèle de politique économique et sociale de l'économie de marché sociale ne repose pas en premier lieu sur l'intérêt écono-mo-théorique. Et pour les évêques n'importe pas seulement la question de la stabilité et de l'efficacité d'un système économique et du façonnement concret d'un tel système qui finalement, selon la tradition de la doctrine sociale catholique, revient à la primauté de la politique. Leur intérêt principal concerne l'homme et la question de la justice sociale: « Dans cet ordre d'idées nous savons que l'église ne peut offrir de solutions techniques et pas de propres modèles politiques ou économiques. Mais puisque l'église vit vraiment parmi les hommes elle

se préoccupe aussi de leurs soucis et détresses dans la vie séculaire » (COMECE, introduction). Regardant les résultats des enquêtes mentionnés plus haut, au moins un des nombreux soucis des hommes devient évident: Le souci de maintenir la solidarité commune et la justice sociale. Comme un fil rouge se tire à travers l'aide-mémoire des évêques donc l'exigence que le façonnement écono-mo-politique du modèle de l'économie de marché sociale dans ses domaines différents doit s'orienter vers l'étalon de la justice. Si, comme le deuxième concile du Vatican le déclare, l'homme est « l'auteur, le point central et le but de toute économie » (*Gaudium et spes*, no. 63), le but matériel de l'économie ne peut pas seulement consister dans une accumulation de profit, de capital et de fortune. C'est pourquoi il ne suffit pas d'exiger seulement une justice distributive qui au sens d'une alimentation de distribution juste promet à chacun - sans vouloir discréditer le slogan connu de Ludwig Erhard - uniquement et seulement « prospérité pour tout le monde ». Justice de distribution et justice de participation supposent que chaque homme jouit du droit et de la liberté d'avoir les possibilités matérielles et immatérielles de pouvoir mener sa vie sous sa propre responsabilité et de coopérer et de co-déterminer avec les mêmes droits au façonnement de la vie dans la société - et ainsi dans la vie de l'économie.

Ici s'ajoute une autre dimension du marché sur laquelle Pape Benoît XVI a déjà attiré l'attention dans son Encyclique *Caritas in veritate*. Le Pape écrit " le marché est l'institution économique qui permet la rencontre entre les hommes" (*Caritas in veritate* no. 35). L'image chrétienne de l'homme conçoit l'homme non seulement comme nature individuelle, mais aussi comme nature sociale. Personne ne se comprend comme individu sans son environnement social et sans le prochain; nous sommes des individus, mais seulement le contact avec les et la considération des prochains. Il s'ensuit en même temps qu'aucun homme n'existe pour lui-même et n'assume de responsabilité que pour lui-même. Seul dans la solidarité et dans le souci du salut public s'accomplit la vie de l'homme. C'est pourquoi les évêques de la COMECE soulignent: « L'affection

volontaire qui aide et est donnée sous forme d'amour et de solidarité, sans l'attente d'un service rendu en échange immédiatement et directement et qui provient souvent d'impulsions religieuses ne doit pas être étouffée ni par des formes de solidarité de l'Etat bureaucratisées, ni par des solutions du marché supérieures à court terme. Elle est irremplaçable et indispensable pour autant qu'elle encourage la sensibilité morale de l'individu et contribue à côté des principes de l'Etat constitutionnel essentiellement à la production du capital de confiance indispensable pour la croissance des relations solides et de la vie en commune des hommes » (COMECE, no.5). L'Europe est plus qu'un projet économique et de technique financière. Elle est de promotion un projet politique et en même temps un projet social de promotion de chaque personne en son développement pour plus de personnalité. Cela se passe par le processus économique d'une économie de marché orientée vers la compétition et soumise en même temps à des règles et reliant la liberté et la solidarité.

Mais l'économie de marché - pour revenir en conclusion à la question de départ - n'est-elle pas un modèle sortant qui ne répond plus aux défis croissants de la politique sociale et économique? Ou peut-elle devenir surtout dans les temps actuels inquiétants des crises, pour ainsi dire la force motrice de l'intégration européenne? Avec Otto Schlecht, cité au début de cette contribution, la réponse doit être la suivante: L'économie de marché sociale est orientée vers l'avenir en Europe et pour l'Europe entière! Comme conception qui « relie le principe de la liberté sur le marché et l'instrument de l'économie compétitive avec le principe de la solidarité et des mécanismes de la péréquation sociale » (COMECE, no. 1) et qui en outre respecte l'homme en sa dignité propre plus que tout autre modèle économique et social, l'économie de marché sociale offre des conditions inégalables non seulement pour une politique d'ordre européenne, mais - tout à fait au sens de la *global governance* - pour une politique d'ordre mondial. Mais le seul ancrage du modèle de l'économie de marché sociale compétitive dans la constitution de l'UE ne suffira certainement pas²². L'aptitude de fonctionner et la fonctionnalité

de l'économie de marché sociale dépendront de façon décisive du degré de volonté et avant tout de l'initiative des forces politiques, afin de bénéficier de la sincérité conceptionnelle de l'économie de marché sociale et d'adapter avec conséquence son cadre d'ordre aux nouveaux défis. Cela exige à côté de la sagesse économique aussi de la responsabilité écologique et avant tout le respect de la justice inter- et intragénérationnelle. Quant aux défis de la mondialisation Pape Benoît XVI avertit: « Nous ne devons pas devenir des victimes, mais des créateurs" (Caritas in veritate, no. 42). En même temps cela doit être le mandat pour l'Europe, surtout dans la situation difficile actuelle. Si cela réussit, l'Europe est en fait "un signe efficace de la paix et de la justice » (COMECE , no. 24) pour la communauté mondiale entière.²³

Annotations

¹Otto SCHLECHT, Grundlagen und Perspektiven der Sozialen Marktwirtschaft (Wirtschaftswissenschaftliche und wirtschaftsrechtliche Untersuchungen 27) (Bases et perspectives de l'économie de marché sociale -- Analyses economo-scientifiques et economo-juridiques 27), Tübingen 1990, 204

² Au même endroit.

³ Cf. à cet effet: Peter KOSLOWSKI, Konsensillusionen in der Sozialen Marktwirtschaft, in: Michael von Hauff (Hg.), Die Zukunftsfähigkeit der Sozialen Marktwirtschaft (Illusions de consensus dans l'économie de marché sociale en Michael von Hauff (Ed.), La capacité de future de l'économie de marché sociale) Marburg 2007, 327-347

⁴ Tel Reinhard Cardinal MARX dans le journal Handelsblatt du 17/11/ 2010

⁵ Cf. Lüder GERKEN, Eucken, en Lexikon Soziale Marktwirtschaft. Wirtschaftspolitik von A bis Z,(Lexique Economie de Marché Sociale A - Z) Paderborn 2007, 32-36, ici 42sq.

⁶ Cf. sur le fond: Laurenz VOLKMANN, Homo oeconomicus. Studien zur Modellierung eines neuen Menschenbilds in der englischen Literatur vom Mittelalter bis zum 18. Jahrhundert (Etudes sur le modelage d'une nouvelle image d'homme, en la littérature anglaise du moyen âge jusqu'au 18ème siècle), Heidelberg 2003.

⁷ Alexander RÜSTOW, Wirtschaft als Dienerin der Menschlichkeit, in: Was wichtiger ist als Wirtschaft. Vorträge auf der fünfzehnten Tagung der Aktionsgemeinschaft Soziale Marktwirtschaft am 29. Juni 1960 in Bad Godesberg (Aktionsgemeinschaft Soziale Marktwirtschaft Tagungsprotokoll Nr. 15) (L'économie en tant que servante de l'humanité en: Quoi est plus important que l'économie? Discours lors de la 15ème conférence de la communauté d'action économie de marché sociale le 29 juin 1960 à Bad Godesberg-communauté d'action économie de marché sociale, procès-verbal de la conférence no. 15), Ludwigsburg 1960, 7-

16, ici: 15.

⁸ Cité d'après: Otto SCHLECHT, Grundlagen und Perspektiven der Sozialen Marktwirtschaft (Bases et perspectives dans l'économie de marché sociale), à un autre endroit, 9.

⁹ Cf. au même endroit. 11.

¹⁰ Alfred MÜLLER-ARMACK, Genealogie der Sozialen Marktwirtschaft. Frühschriften und weiterführende Konzepte (Généalogie de l'économie de marché sociale. Premières publications et conceptions de progression), Bern o. a. 2/1981, 100.

¹¹ Cf. le même, Wirtschaftsordnung und Wirtschaftspolitik. Studien und Konzepte zur Sozialen Marktwirtschaft und zur Europäischen Integration (Beiträge zur Wirtschaftspolitik 4) (Ordre économique et politique économique Etudes et conceptions sur l'économie de marché sociale et sur l'intégration européenne. - Contributions sur la politique économique 4), Freiburg i. Br. 1966, 106.

¹² Cf. le même: Genealogie der Sozialen Marktwirtschaft (Généalogie de l'économie de marché sociale), cité ailleurs, 185.

¹³ Cf. Joseph A. SCHUMPETER, Kapitalismus, Sozialismus und Demokratie (Capitalisme, socialisme et démocratie), Bern 2/1950, 134 ssq.

¹⁴ Cf. MÜLLER-ARMACK, Genealogie der Sozialen Marktwirtschaft (Généalogie de l'économie de marché sociale, cité ailleurs), 100 sq.,

¹⁵ Thomas WOLF, Der aktivierende Sozialstaat zwischen Freiheit und Zwang. Der begrenzte Spielraum moderner Sozialpolitik (L'Etat social en action entre la liberté et la contrainte. La marge limitée de la politique sociale moderne), Paderborn 2011, 190.

¹⁶ Alfred MÜLLER-ARMACK, Wirtschaftsordnung und Wirtschaftspolitik (Ordre économique et politique économique), cité ailleurs, 12.

¹⁷ Michael HÜTHER, Braucht es eine Neue Soziale Marktwirtschaft? Deutsche Wirtschaftspolitik in einer globalisierten Ökonomie, in: Institut für Wirtschaftsforschung Halle (Hg.), Drittes Forum menschenwürdige Wirtschaftsordnung. 60 Jahre Soziale Marktwirtschaft in einer globalisierten Welt (Beiträge zur Tagung 2007 in Tutzing) (Faut-il une nouvelle économie de marché sociale? La politique économique allemande dans une économie mondialisée) en Institut pour Wirtschaftsforschung Halle (Ed). Troisième forum de l'ordre économique digne de l'homme. 60 ans d'économie de marché sociale sous la mondialisation. Contributions à la conférence de Tutzing), Halle /Saale, 2008, 21 – 38, ici: 21.

¹⁸ Traité sur l'Union Européenne, art. 3, al. 3.

¹⁹ Cf. à cet effet: Klaus-Dieter JOHN, Die Soziale Marktwirtschaft im Kontext der Europäischen Integration. Befund und Perspektiven, in: Michael von Hauff (Hg.), Die Zukunftsfähigkeit der Sozialen Marktwirtschaft (L'économie de marché sociale dans le contexte de l'intégration européenne. Situation et perspectives, en: Michael von Hauff (Ed.). La capacité future de l'économie de marché sociale), cité ailleurs, 143-191.

²⁰ Klaus-Dieter JOHN, Die Soziale Marktwirtschaft im Kontext der Europäischen Integration (L'économie de marché sociale dans le contexte de l'intégration européenne), cité ailleurs, 178.

²¹ Reinhard Kardinal MARX, Anmerkungen aus Sicht von Sozialethik und Anthropologie, in: Europa als Wertegemeinschaft. Wege und Irrwege. Zum 100. Geburtstag von Alfred Müller-Armack (Symposium / Ludwig-Erhard Stiftung Band 45) (Remarques en la lumière de

l'éthique sociale et de l'anthropologie, en: L'Europe comme communauté de valeurs. Chemins et faux chemins. A l'occasion du 100ème anniversaire de Alfred Müller-Armack (Symposium / Fondation Ludwig Erhard vol. 45), Krefeld 2002, 27-31, ici: 27.

²² Cf. aussi: Jens BECKERT, Grenzen des Marktes. Die sozialen Grundlagen wirtschaftlicher Effizienz (Les limites du marché. Les bases sociales de l'efficacité économique), Francfort sur Main 1997.

²³ Cf. aussi: Hans JOAS / Klaus WIEGANDT (Hg.), Die kulturellen Werte Europas (Les valeurs culturelles de l'Europe), Francfort sur Main, 2005.

Dates personnelles des auteurs

Msgr. Prof. Dr. Peter Schallenberg est titulaire de chaire à la faculté théologique Paderborn et directeur du KSZ à Mönchengladbach.

Dipl.théol. Thomas Berenz est rapporteur scientifique près le KSZ.